

GUILLAUME GONTARD

- SÉNATEUR DE L'ISÈRE -

G

- > 47 ans
- > Architecte de formation
- > Ancien maire du Percy et conseiller communautaire du Trièves
- > Aujourd'hui conseiller municipal du Percy

MES RESPONSABILITÉS DE SÉNATEUR

Vice-président de la commission Aménagement du territoire et développement durable

- > Vice-président de la **Mission d'information sur le développement de l'herboristerie et des plantes médicinales**
- > Membre du comité directeur de l'**Association nationale des élus de Montagne (ANEM)**
- > Membre de la Commission départementale de **répartition des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**
- > Membre suppléant de la **Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP)**
- > Ambassadeur de l'**Union nationale de l'apiculture française (UNAF)**

ÉDITO

Voilà un an que vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour vous représenter au Sénat.

Une année très intense avec de nombreux textes de lois importants pour notre pays et notre département.

Des orientations gouvernementales que je ne partage pas, pourtant j'ai souhaité à chaque fois, de manière constructive, montrer que d'autres choix étaient possibles.

Face aux enjeux climatiques, sociaux, environnementaux, il est urgent de changer de modèle, urgent d'aborder une transition nécessaire qui replace l'humain au cœur de nos réflexions.

Cette transition que nous souhaitons ne pourra se réaliser sans les territoires. Persuadé que les communes, les intercommunalités sont au cœur des vrais changements, je me suis efforcé de faire ce lien entre le national et le local.

J'œuvre pour que le rôle des collectivités locales ne soit pas écarté mais au contraire soit le point d'appui des politiques nationales.

C'est le sens que je souhaite continuer à donner à mon action, en travaillant à vos côtés pour assurer ce lien et inspirer l'action du Gouvernement.

Guillaume Gontard

MON ACTION EN CHIFFRES

229

INTERVENTIONS
en hémicycle

7

PROPOSITIONS DE LOI signées

92

PARTICIPATIONS
en commission

337

AMENDEMENTS
signés

35

SEMAINES de
présence au Sénat

Source : www.nossenateurs.fr



**La fin en trompe l'oeil
des hydrocarbures français**

La "grande loi" de Nicolas Hulot restera donc celle qui prévoit la fin de l'exploitation des hydrocarbures sur le sol français à horizon 2040. Cette production ne représente que 1,5% de notre consommation d'énergie et un marché de faible importance. Cette date butoir est beaucoup trop lointaine pour être efficace et elle fait l'objet de plusieurs exceptions... Si le symbole est intéressant, ce texte n'est pas vraiment à la hauteur de l'urgence climatique ■



**L'ouverture à la concurrence du rail,
un recul écologique et social**

Le Gouvernement et le Sénat ont fait le choix d'ouvrir le service public ferroviaire à la concurrence et prépare ainsi une privatisation qui ne dit pas encore son nom. Alors que la fracture territoriale s'accroît et que le défi écologique est toujours plus intense, le train doit rester un service public sans répondre à des impératifs de rentabilité. Sinon c'est la disparition programmée de notre réseau secondaire. J'ai défendu cette position avec force durant les débats parlementaires ■



**Pour une politique
de l'Asile plus humaine**

Pour la première fois un même texte de loi traite de manière simultanée, d'Asile et d'Immigration. C'est un nouveau texte liberticide qui entrave gravement le droit d'Asile et bafoue les libertés fondamentales. Ce texte, condamné par l'ensemble des associations de défense des droits humains est un affront à nos valeurs républicaines et humanistes. J'en veux pour preuve le débat au Sénat sur l'enfermement des mineurs. Un autre choix était possible : celui d'un accueil digne aux côtés des citoyens qui agissent au quotidien sur le terrain ■

Mon rôle d'ambassadeur de l'UNAF

J'ai accepté de devenir ambassadeur de l'Union Nationale de l'Apiculture Française. A ce titre, j'ai participé à plusieurs mobilisations des apiculteurs pour faire prendre conscience au Gouvernement de la gravité de la situation pour



nos abeilles et obtenir des indemnités pour les apiculteurs. Nous avons d'ailleurs été reçus à l'Elysée à ce sujet. Une première étape a été franchie avec l'interdiction des néonicotinoïdes à compter du 1^{er} janvier 2019, votée en 2016 et confirmée par décret cet été. Il n'en reste pas moins que c'est une transition globale de notre modèle agricole qui permettra de préserver nos abeilles ■



La loi ELAN, un véritable permis de "bétonner"

Le projet de loi Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) entendait « faciliter la construction ». Pour ce faire, il remet en cause toute une série de normes sociales (la loi SRU), écologiques (la loi littoral), patrimoniales (le rôle des ABF). Ce projet de loi réduira la part de logement social dans les grandes villes et l'accessibilité des logements neufs pour les personnes handicapées. Il menace la préservation de nos centres-villes historiques et la qualité architecturale de nos bâtiments. C'est une occasion manquée pour lutter contre l'artificialisation des sols et donner un coup d'accélérateur à la rénovation thermique des bâtiments. Seul motif de satisfaction : mon amendement pour préserver le caractère opposable des chartes des parcs naturels régionaux a été adopté ■



Un premier budget 2018 qui affaiblit les collectivités

- > **Dégrèvement (progressif sur 3 ans) de la taxe d'habitation** qui prive les collectivités locales de ressources et accroît leur dépendance vis-à-vis de l'Etat.
- > **Transfert des cotisations sociales** vers la CSG qui menace le financement de la protection sociale ■

Agriculture et alimentation : une occasion manquée

Cette loi censée traduire les conclusions des Etats généraux de l'alimentation (EGA), est restée très en deçà des conclusions des débats. Concernant le revenu paysan, le Gouvernement a refusé la proposition du Sénat. Sur le reste du texte, on notera quelques petites avancées sur le bio dans la restauration collective ou la diminution du recours au plastique. Mais le texte reste très loin des enjeux pour encadrer la lutte contre les pesticides et favoriser le bien-être animal ■



Plan Loup, encourager les expérimentations locales

La démarche de concertation menée cette année par le Parc Naturel Régional du Vercors permet d'expérimenter une déclinaison locale du Plan national Loup. L'agriculture de montagne est une agriculture exigeante. De nouvelles mesures de protection et des moyens humains supplémentaires doivent être apportés aux éleveurs ■

Transfert eau assainissement aux communautés de communes

Lors de toute la navette parlementaire, je me suis investi pour demander que le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes reste facultatif. J'ai défendu la spécificité des réseaux de nos territoires de montagne. La majorité présidentielle s'est entêtée à le maintenir obligatoire, se contentant de repousser le délai du transfert en 2026. C'est une fausse solution qui risque en plus, faute de visibilité, d'entraîner le retard d'investissements indispensables.

Cette navette aura au moins permis deux avancées :

- > l'eau pluviale est sortie des compétences obligatoires
- > l'exploitation des services publics de l'eau, de l'assainissement des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales urbaines peut donner lieu à la création d'une régie unique ■



Mon combat pour la ligne Grenoble-Veynes Gap

Véritable ligne de vie et seul lien ferroviaire direct entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, la sauvegarde de cette ligne est indispensable. Cette année a été marquée par une mobilisation importante du collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes, rejoint par les élus, notamment les parlementaires concernés par le tracé de la ligne. La mobilisation n'a pas été vaine, puisque l'ensemble des partenaires financiers se sont engagés sur le financement des travaux pour maintenir cette ligne exceptionnelle. Mais rien est encore gagné car tous les financements doivent être engagés avant 2020 sinon la ligne sera définitivement arrêtée. La mobilisation continue... ■



Pas de transition énergétique sans hydroélectricité

Plan social : aux côtés des salariés de General Electric

En 2015, General Electric rachetait la branche électricité d'Alstom en promettant la création de 1000 emplois sur le territoire national. Cette promesse déjà oubliée, dès 2016, GE annonce la suppression de 6 500 emplois en Europe dont 765 en France et 345 emplois sur le site de Grenoble, soit près de la moitié des effectifs. Abandonner GE Hydro c'est renoncer à un modèle énergétique robuste, économe et durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie..

L'énergie hydraulique, un bien commun

Avec 16% de la production électrique mondiale, l'hydroélectricité constitue la troisième source de production électrique au monde et la deuxième en France. C'est le mode de production électrique le plus compétitif et le plus durable. L'ouverture à la concurrence du secteur hydroélectrique décidée par le gouvernement pour répondre aux injonctions européennes est suicidaire. L'Allemagne a fait le choix de protéger ses concessions. Les ouvrages hydroélectriques doivent rester sous maîtrise publique ■

Pour un service public de qualité

Recul des services publics dans les territoires

J'ai constaté au cours de cette année un recul de la présence postale et une dégradation des services publics en milieu rural et périurbain : agences postales, fermeture de classes... Régulièrement sollicité par les maires sur la dégradation des services publics, il est urgent de se doter d'une politique



d'aménagement du territoire mieux intégrée, en sortant du tropisme métropolitain et en agissant pour une plus grande réciprocité territoriale.

Tour d'Isère des Hôpitaux publics

Avec mes collègues du groupe CRCE, j'ai dénoncé les conditions de travail des personnels de santé lors d'une étape du "Tour de France des hôpitaux" organisé en Isère. Le malaise grandissant dans les établissements de santé et la souffrance des personnels de santé impacte directement la prise en charge des patients. La politique d'austérité menée par le gouvernement entraîne une dégradation du service pour les patients et un recul de l'offre de soin dans les territoires les plus fragilisés ■

Ne jamais renoncer à la solidarité vers les plus démunis

Soutien aux actions de solidarité en Isère

Au cours de mes rencontres avec les Communautés Emmaüs, la Banque Alimentaire de l'Isère ou les collectifs d'entraide, j'ai salué l'engagement des bénévoles au quotidien pour apporter un accompagnement individualisé et permettre aux plus démunis de retrouver leur place dans notre société.

Pour un accueil des migrants dans la dignité

Lors de visites à Montgenèvre et Vintimille, j'ai dénoncé les conditions d'accueil et de traitement dans les centres de rétention administrative. Je continuerai à défendre une politique d'accueil digne et à refuser un Etat policier qui criminalise la solidarité humaine et ne respecte pas les droits fondamentaux ■



RETROUVEZ L'ESSENTIEL DE MES INTERVENTIONS SUR MA CHAÎNE YOUTUBE

UN APERÇU DE MES DÉPLACEMENTS EN ISÈRE

ARANDON
Visite de la société SAERTEX

VILFONTAINE
Visite des Grands Ateliers

LES AVENIÈRES VEYRIN-THUELLIN
Inauguration de l'aire de sports et loisirs

TOUR DU PIN
Rencontre avec Magali Guillot
Présidente de la Communauté de
Communes des Vals du Dauphiné

DOISSIN
Fête de la Confédération
paysanne de l'Isère

ALBENC
Inauguration de la Foire bio

ENTRE DEUX GUIERS
Inauguration de la nouvelle
distillerie de Chartreuse

ST PIERRE DE CHARTREUSE
Vis ma vie de bûcheron.
Rencontre avec les professionnels
de la filière bois

COGNIN-LES-GORGES
Inauguration Centre-bourg

SAINT-JUST-DE-CLAIX
Visite de la cantine scolaire,
restauration bio et locale

SASSEPAGE
Banque Alimentaire de l'Isère
et visite du Collège 3* solidaire

LAVAL
Foire agricole

GAVET
Visite du Chantier
hydraulique



GRENOBLE
Débat sur l'hydroélectricité
EDF et General Electric



FONTAINE
Remise de diplôme citoyen aux collégiens



GRENOBLE
Fête du travailleur alpin

TRIÈVES
Déplacement de la
mission herboristerie

MA SEMAINE TYPE DE SÉNATEUR



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI / DIMANCHE
RDVs à la permanence et rencontres sur le terrain	Réunion de groupe et débats en séance publique	Commission permanente et débats en séance publique	Questions au Gouvernement et débats en séance publique	RDVs à la permanence et rencontres sur le terrain	Inaugurations, visites et actions en Isère



NOTRE ORGANISATION

LE COMITÉ SÉNATORIAL

Mis en place pendant la campagne électorale, ce groupe est composé de mes colistiers, d'élus locaux et de responsables politiques se retrouvant sur le projet d'un "engagement commun". Ce groupe m'accompagne dans mes actions et se veut un espace de réflexion et de propositions.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire à Grenoble est ouverte toute la semaine.

Vous pouvez me rencontrer les lundi et vendredi sur rendez-vous. Des expositions sont régulièrement organisées et les visites se font en accès libre. Chaque exposition est l'occasion d'aborder un **sujet d'actualité sous forme de débat** avec les élus et les citoyens.

Le 5 octobre : soirée bilan de la 1^{ère} année de mandat et vernissage de l'exposition : "Les salariés de General Electric s'exposent"



Soirée en avril sur le thème "la migration face aux replis identitaires"

ECHANGES AVEC LES ÉLUS EN ISÈRE DE 10^H À 12^H

27 octobre : Le Cheylas

16 novembre : Le Bourg d'Oisans

24 novembre : Saint-Hilaire-du-Rosier

30 novembre : Chèzeneuve

1^{er} décembre : Châtel-en-Trièves

8 décembre : Salaise-sur-Sanne



LES COLLABORATEURS

Fabien DUQUESNE - Paris - f.duquesne@clb.senat.fr / 06 79 16 83 91

Formation en Histoire et Sciences politiques. Exerce en tant que collaborateur parlementaire depuis 6 ans, à l'Assemblée nationale d'abord puis pour le sénateur PS Gaëtan GORCE et le sénateur EELV Jean DESESSARD.

Delphine LAVAU - Grenoble - d.lavau@clb.senat.fr / 07 89 71 67 47

Formation en Aménagement du Territoire et Sciences Politiques. Responsable de structures de développement dans plusieurs départements alpins. A collaboré avec Guillaume Gontard pendant 4 années dans le cadre du Contrat de Développement Rhône-Alpes Alpes Sud Isère.

RETROUVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ ET ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR :

WWW.GUILLAUME-GONTARD.FR



PERMANENCE PARLEMENTAIRE

3, RUE GABRIEL PÉRI - 38000 GRENOBLE

TÉL. 04 38 86 28 74

BUREAU AU SÉNAT

15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

TÉL. 01 42 34 39 60

| G.GONTARD@SENAT.FR |



@Guillaumgontard